



Union Départementale CGT  
1, place de la Libération  
93016 Bobigny cedex

☎ 01 48 96 36 37  
@ contact@cgt93.fr  
☎ 01 48 30 98 69

Communiqué de presse

## Lutte des salarié-e-s de la clinique Floreal Bagnolet : 3 heures de négociations qui accouchent d'une souris. La grève, désormais illimitée, est reconduite.

Après 3 jours d'une grève massivement suivie, (plus de 80 grévistes sur un effectif de 143 salariés) la direction a donné l'impression de vouloir véritablement négocier à partir de **la revendication d'une augmentation de 200 euros pour l'ensemble des employé-e-s de la Clinique.**

Hélas, 3 heures de négociations n'ont abouti qu'à des engagements aussi imprécis qu'aléatoires et sans éléments chiffrés. Une prime de « flexibilité » dont on sait les incidences néfastes pour les conditions de travail, à la pérennité douteuse et au montant obscure.

Une prime « d'intéressement », beaucoup trop soumise à l'ingénierie comptable qui sait faire des miracles pour évaporer les profits afin de les transférer dans les poches des financiers.

Des promesses sur « la grille des salaires » renvoyées aux calendes grecques, liées à un groupe de travail pour répondre « aux attentes d'équité des salariés ». Il est à noter le rapide aveu des dirigeants que révèle ce dernier point, et qui fait écho aux critiques des grévistes : cet établissement à trop longtemps utilisé l'arbitraire dans sa politique salariale.

Enfin, la seule mesure concrète en termes de salaire mise en avant par les représentants du groupe ALMAVIVA concerne un droit déjà acquis grâce à une mesure de la convention collective. La mise en place des dispositions de l'avenant 32 de l'hospitalisation privée qui revoit les rémunérations minimales garanties et donne une revalorisation « du point » pour certains coefficients.

**En résumé la direction propose pour seule véritable augmentation salariale une disposition légale et obligatoire, financée par de l'argent public dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale.**

Le reste des propositions est bien d'un grand flou et assujetti à un calendrier repoussé. Au vu des habitudes de cette direction, les salarié-e-s n'ont aucune envie de se faire bercer de belles paroles. Elles et ils **maintiennent l'exigence d'engagements chiffrés et pérennes pour une hausse des salaires de 200 euros, dans une structure de soins qui peine à recruter et à fidéliser et qui a dégagé en moyenne deux millions d'euros de profits par ans lors des derniers exercices.**

Après concertation les salarié-e-s en lutte ont ainsi décidé de reconduire leur mouvement de grève.

**Ce blocage persistant engage plus que jamais la responsabilité des pouvoirs publics.** La préfecture qui a validé les réquisitions, sans aucune mesure, décisions qui ne règlent en rien ce conflit social, peut décider d'une médiation. La CGT la demande instamment pour créer les conditions d'une sortie par le haut d'une situation qui ne prend pas le chemin de l'apaisement.

Contact presse : Marie MELGIRE déléguée syndicale CGT **06 68 06 41 79**

*Bagnolet le 26 novembre 2022*